

L'ÉGLISE EN CHINE

La publication mensuelle du China Missionary Bulletin, revue semi-officielle de l'Église de Chine, a été reprise cet automne à Hong Kong. Nous donnons quelques extraits de la rubrique « Lettre de famille » signée : Les Éditeurs (numéro d'octobre) :

Situation actuelle. — En général, le travail apostolique peut continuer assez normalement dans la plupart des grandes villes comme Peiping, Tientsin, Tsingtao, Tsinan, Changhaï.

Les centres moins considérables et les postes de la campagne ont davantage à souffrir. Dans plusieurs de ces endroits la fréquentation des sacrements, l'assistance à la messe, les contacts même avec le missionnaire sont défendus.

Évidemment, toutes ces mesures varient dans leur intensité selon les milieux, quoique la même tendance générale soit évidente partout.

Heureusement, depuis environ deux ans, nous n'avons pas de morts violentes ou de brutalités à déplorer. Il reste cependant que plusieurs missionnaires, quelques évêques ont été emprisonnés sous divers prétextes absolument injustifiés la plupart du temps. Quelques-uns le sont encore.

Lourdes taxes. — La tactique actuelle semble être d'imposer des taxes très lourdes, ou des contributions « volontaires » répétées, rendant très précaire la position financière des missions. C'est d'ailleurs une loi qui s'applique à tout le peuple. Quelques missions ont dû licencier séminaire, orphelinat, d'autres ont déclaré banqueroute et les propriétés ont été saisies. Il résulte de tout cela, en général, que nos missionnaires au point de vue subsistance en sont réduits à des conditions misérables. Plusieurs doivent travailler comme paysans, ouvriers, pour vivre. Et ils le font avec un courage admirable.

Volonté héroïque de tenir. — Mais tous sont héroïques dans leur volonté de rester à leur poste, disant que même s'ils ne peuvent pas travailler beaucoup spirituellement, leur présence encourage et fortifie leurs chrétiens.

Dans les missions nouvellement occupées, les soldats communistes se montrent habituellement très bien disciplinés et ne causent pas d'ennuis.

Œuvres d'éducation. — Collèges et écoles se maintiennent en général, mais doivent inclure dans leur programme l'enseignement du communisme. Tous ces établissements sont maintenant régis par des comités conjoints d'étudiants, professeurs et domestiques. Habituellement les autorités religieuses y ont un ou deux représentants, mais la majorité décide. Selon les membres qui composent ces comités, la situation varie en mieux ou en mal. La liberté d'enseigner privément la religion en dehors des cours réguliers semble reconnue partout. A part quelques endroits, nulle pression antireligieuse directe n'a été signalée.

Fidélité des catholiques. — De nombreuses conversions, une assistance plus marquée aux offices religieux, une grande sympathie et un grand attachement aux missionnaires : voilà les traits frappants dans toutes les missions. Il reste qu'à la longue, la crainte, la souffrance, la fatigue, la désorganisation, le manque de contacts réguliers avec le missionnaire produisent un certain éloignement.

Conclusion. — Nous ne pouvons en trouver de plus belle ni de plus consolante que cet extrait de lettre d'un missionnaire : « Nous vivons dans un temps où nous devons avoir une confiance aveugle en Notre-Seigneur. Je crois que nous sommes en train, à travers beaucoup de petites misères, de préparer un bel avenir pour l'Église en Chine. Priez, priez beaucoup pour que tous les prêtres gardent au cœur et le courage et la joie du Seigneur. »

A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

L'INSTRUCTION RELIGIEUSE DANS LES ÉCOLES AMÉRICAINES

Dans l'Entr'aide (revue publiée par le Centre pédagogique des Jésuites canadiens-français), 1949-1950, n° 1, son directeur, le P. Stéphane Valiquette, écrit sous le titre « 73% des écoles publiques des États-Unis sans instruction religieuse » :

UNE ENQUÊTE conduite par la National Education Association révèle que, durant l'année scolaire 1948-1949, près des trois quarts des Commissions scolaires des États-Unis n'avaient aucun programme d'instruction religieuse.

On envoya des questionnaires à 5,100 surintendants d'écoles dans tous les états américains. L'enquête couvrait 3,300 villes de plus de 2,500 âmes, 1,500 petites villes et villages et 300 comtés ayant un centre urbain.

2,639 Commissions scolaires répondirent au questionnaire, se partageant ainsi :

	Pourcentage du total	
Commissions sans aucun programme d'instruction religieuse.....	1,621	61
Commissions qui ont abandonné le ou les programmes d'instruction religieuse qu'elles avaient en commençant l'année.....	310	12
	1,931	73
Commissions ayant un programme d'instruction religieuse.....	708	27
	2,639	100

Des 708 Commissions scolaires qui déclarèrent coopérer à un programme d'instruction religieuse, 15% seulement permettaient que cette instruction se fasse à l'école et durant les heures de classe. Les autres Commissions se contentaient ou de permettre l'usage des locaux scolaires après l'heure des classes ou de permettre aux écoliers de quitter l'école avant la fin des classes pour aller suivre ce cours ailleurs.

En pratique, d'après la N. E. A., des 5,000,000 d'élèves de ces 708 Commissions scolaires avec programme d'instruction

religieuse, seulement 700,000 profitèrent de l'instruction religieuse offerte.

Questionnés sur l'attitude de leurs Commissions à l'égard de l'instruction religieuse dans les écoles, les surintendants répondirent comme suit : 59% des Commissions ne jugeaient pas nécessaire d'ajouter l'instruction religieuse au programme; 23%, au contraire, réclamaient cette instruction religieuse et 18% ne répondirent pas à la question.

Ce qui donne l'aperçu suivant :

	Pas néces.	Nécessaire	Pas répondu
Commissions sans aucun programme d'instruction religieuse.....	77%	12%	11%
Commissions ayant abandonné les classes d'instruction religieuse.....	42	36	22
Commissions ayant un programme d'instruction religieuse.....	27	41	32

Des 310 Commissions scolaires ayant abandonné leur programme d'instruction religieuse, 52% donnèrent comme raison la décision de la Cour suprême des États-Unis dans le cas McCollum. Dans les écoles de Champaign (Illinois), on permettait aux enfants dont les parents le demandaient, de suivre à l'école durant les heures de classe un cours d'instruction religieuse. Mme McCollum protesta contre cette pratique et la Cour suprême des États-Unis lui donna raison en déclarant cette pratique anticonstitutionnelle.

Les autres raisons apportées pour l'abandon des classes d'instruction religieuse : manque de bons professeurs, 13%; manque d'intérêt général, 11%; élèves pas assez nombreux, 8%.

Notons, avant de terminer, qu'en marge de ce vaste système d'écoles publiques « areligieuses » fleurit la magnifique organisation des écoles catholiques américaines. Sur elle principalement repose la lourde tâche de sauver les valeurs spirituelles dans la culture du peuple américain.

L'ÉGLISE ET LE PROBLÈME SOCIAL

Le 4 septembre, le Pape parlait par radio à 500,000 catholiques allemands Voici un passage de son allocution :

AU PAYS d'un évêque comme Mgr von Ketteler, aucun homme loyal n'osera reprocher à l'Église de n'avoir eu ni pensée ni sentiment concernant la question ouvrière, et, en général, la question sociale. Depuis que Notre prédécesseur Léon XIII a promulgué, il y a près de soixante ans, l'Encyclique *Rerum novarum*, peu de problèmes ont, plus que la question sociale, préoccupé les pasteurs suprêmes de l'Église. Par leur enseignement et leurs consignes, ceux-ci ont contribué à sa solution, ou tout au moins à l'atténuation de l'inégalité sociale. Ce qui importe, c'est que la doctrine sociale de l'Église devienne le bien commun de toutes les consciences chrétiennes et que ces dernières transforment cette doctrine en actes. Mais l'action sociale exige des sacrifices de tous les intéressés. Ces sacrifices, il faut les accomplir. Aujourd'hui moins que jamais ils ne souffrent de délai.

Le programme social de l'Église catholique repose sur trois puissants piliers moraux : la vérité, la justice et la charité

chrétienne. Il n'a jamais pu venir à l'esprit de l'Église de s'écarter, ne fût-ce que d'un cheveu, de leurs exigences, dût-elle renoncer à des succès momentanés ou décevoir les partisans passionnés de la lutte de classe de l'une et de l'autre parties. L'Église a toujours été pour ceux qui cherchent la justice et pour ceux qui ont besoin d'aide; mais jamais elle n'a été, en principe, contre un groupe, une catégorie, une classe de la société; par contre, elle a toujours favorisé le bien commun de tous les membres du peuple et de l'État.

L'Église ne laisse pas d'intervenir activement pour que l'opposition apparente entre capital et travail, entre patrons et employés, se résolve en une unité supérieure, en une coopération des deux parties, indiquée par la nature, suivant les entreprises et les secteurs économiques, en groupements corporatifs. Puisse le jour n'être plus éloigné où toutes les organisations d'auto-défense, rendues nécessaires par les faiblesses du système économique actuel et surtout par le manque d'esprit chrétien, pourront cesser leur activité.

L'URBANISME ET L'ÉDUCATION

SOUS CE TITRE, M. le notaire André Duval écrit, dans la brochure *Pour une politique d'urbanisme* :

« S'il existe aujourd'hui un urbanisme définitivement constitué comme un art, un urbanisme auquel on ne parvient qu'après des études appropriées, celui par exemple auquel se livre un Jacques Gréber dans la capitale du Canada, il y a aussi un urbanisme à la taille des citoyens, un urbanisme à la portée de tous ceux qui s'intéressent à l'aménagement et à l'organisation sociale du milieu où ils vivent. Ces derniers sont d'ailleurs l'objet de tout urbanisme.

« Voilà donc pourquoi il faut parler d'éducation. On obtient toujours des résultats médiocres en tentant d'améliorer le sort de la population à son insu. Urbanisme, c'est à l'heure actuelle un mot à la mode. Mais son emploi généralisé ne cache-t-il pas quelque malentendu à propos de son véritable sens? Un accord des volontés existe quant à l'amélioration de l'état physique de nos villes et villages, mais l'unanimité est loin d'être réalisée dans les intelligences quant aux moyens de parvenir à ce but.

« On peut déceler en particulier dans la présente situation les points faibles suivants :

1° Il n'est pas sûr que toutes les catégories de personnes intéressées au problème, législateurs, membres du clergé, économistes, sociologues, architectes, ingénieurs, propriétaires fonciers, constructeurs, etc., s'entendent sur le sens du mot urbanisme.

2° L'enthousiasme actuel pour l'urbanisme peut bien n'être qu'un feu de paille; il en sera certainement un, si on ne manipule que des mots et des principes incertains.

3° Les connaissances élémentaires font défaut; on lit peu, on se renseigne peu, on réfléchit moins encore. Ce n'est pas suffisant de connaître certains faits épineux et de proposer certaines solutions; il faut d'abord connaître les causes de tels faits et contrôler les principes qui commandent telles ou telles solutions.

4° Il demeure toujours difficile aussi de passer à l'application des principes. Or l'urbanisme consiste en un certain nombre de principes qu'il faut savoir appliquer et vouloir appliquer. Une foule d'ennemis cependant font obstacle à cette application : paresse, intérêts particuliers, interventions politiques, indifférence, incompréhension, etc.

5° Une autre difficulté, c'est le manque d'exemples concrets; nous n'avons pas encore franchi le fossé qui sépare l'urbanisme parlé de l'urbanisme réalisé.

« Il s'en faut donc de beaucoup, malgré les apparences, que nous ayons atteint l'âge adulte en urbanisme. Ce n'est pas enfant qu'on sait vraiment sa grammaire, bien qu'on puisse souvent en réciter les règles; c'est lorsque, devenu adulte et ayant oublié les règles, on est capable de parfaitement parler et écrire sa langue. Ainsi de l'urbanisme : c'est lorsqu'on en fera spontanément, sans grandes discussions et comme sans effort, qu'on l'aura véritablement compris. D'ici là, il faut apprendre. On en est à la génération qui apprend la grammaire. »

La division québécoise de l'Association canadienne d'Urbanisme a été fondée en mai 1947. M. Duval écrit d'elle dans la même brochure : « Ses réalisations jusqu'à maintenant, sans être extraordinaires, lui ont cependant mérité la sympathie et l'admiration du public. Il est temps qu'elle se donne une constitution définitive, ce à quoi elle travaille présentement. Elle vient de retenir les services d'un secrétaire permanent. Tout laisse prévoir la fondation de nouvelles sections locales et un travail plus intense de la part des sections déjà existantes. »